



MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringarde
12360 FAYET

COMPTE RENDU SE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/06/2020

Le 05 JUIN 2020 à 20H30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND.

Étaient présent : Madame CAZABONNE Arlette, Monsieur CRETTE Maxime, Madame Fabre Monique, Monsieur IACOVO Adrien, Monsieur NOUVEL Benoît, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur OLIVIER Serge, Monsieur SIMON Daniel, Madame.

Absent excusé : VRITONE Krystel (Procuration donné à Monsieur JACQUEMOND Jean-Luc)

Absent : Monsieur COT Dominique

A été nommé secrétaire de séance : Madame CAZABONNE Arlette

ORDRE DU JOUR

- 1-Désignation des délégués du conseil municipal pour les organismes extérieurs.
- 2-Désignation des délégués du conseil municipal pour les commissions municipales.
- 3-Délibération sur la certification de la gestion forestière durable des forêts.
- 4-Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.
- 5-Questions diverses

En ouverture du conseil municipal, Monsieur le Maire à demander l'ajout de 3 délibérations supplémentaire à l'ordre du jour.

A l'unanimité le conseil municipal a validé l'ajout des 3 délibérations.

1. Désignation des délégués du conseil municipal pour les organismes extérieurs.

- DEFENSE : Monsieur SIMON Daniel
- SIEDA : Madame FABRE Monique, Monsieur NOUVEL Michel
- SIAH : Monsieur OLIVIER Serge, Monsieur NOUVEL Benoit
- PARC DES GRANDS CAUSSES : Madame CAZABONNE Arlette, Monsieur OLIVIER Serge

2. Désignation des délégués du conseil municipal pour les commissions municipales.

- Commission des appels d'offres :

Titulaire : Monsieur JACQUEMOND Jean-Luc ; Monsieur CRETTE Maxime ; Monsieur NOUVEL Benoit ; Madame CAZABONNE Arlette.

Suppléant : Monsieur IACOVO Adrien ; Monsieur COT Dominique ; Madame VITRONE Krystel.

- Action sociale :

Monsieur Jean Luc JACQUEMOND, Madame ROQUES Myriam.

3. Délibération sur la certification de la gestion forestière durable des forêts

Monsieur le Maire explique que le fait d'adhérer à la certification P.E.F.C. permet une meilleure valorisation des bois lors des ventes.

Le coût est de 120 € pour 5 ans.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité cette adhésion.

4. Vote des quatre taxes

Monsieur le Maire propose de voter les taxes en gardant le même taux que celui de 2019 soit :

Taxe habitation → 4.5%

Foncier bâti → 9%

Foncier non bâti → 35%

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité ces taux pour l'année 2020.

5. Création d'un emploi non permanent pour faire face à l'organisation scolaire dû à la crise COVID 19

Afin de pouvoir organiser la garde des enfants des personnels prioritaires, et afin de respecter le protocole sanitaire, nous devons engager une personne pour 30 h par semaine au grade de catégorie C.

Faisant suite à une candidature spontanée, Monsieur le Maire propose l'embauche de Madame Romane CHIBAUDEL pour effectuer cette mission.

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité cette embauche.

6. Remise gracieuse des loyers du multiservices durant le confinement

Comme indiqué par le gouvernement, les collectivités devaient participer à l'effort national. Dans ce cadre Monsieur le Maire a suspendu les loyers du multiservice et propose de les annuler durant la période de fermeture soit du 15 mars 2020 au 02 juin 2020.

Monsieur le Maire rappelle que l'établissement possède un bar et un restaurant qui ont été totalement fermés durant cette période.

Le montant calculé représente la somme de 1807 €

Après délibération, le conseil municipal vote à 9 voix pour et une abstention cette remise gracieuse.

7. Délibération sur la liste de proposition des personnes appelées à siéger à la commission communale des impôts directs (CCID)

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité la liste établie.

8. Questions diverses

- Raccordement de la source du VHERNAS : Mise en service en septembre 2020
- Un stationnement gênant à FAYET (Monsieur le maire se propose d'aller à la rencontre des personnes concernées afin de solutionner ce problème).
- Réflexion sur le déplacement d'un récup verre signalé par le collecteur (peu de verre dans ce récup).
- Réflexion sur le déplacement de l'affichoir se trouvant sur le mur de l'école
- Un signalement sur des gens se servant dans du bois réservés à la Mairie du côté de Sauvemousse a été fait à la Mairie, il est demandé aux personnes de venir en mairie se signaler.
- Devis pour boîtes à idées à installer à FAYET-LAROQUE-LA GRAVERIE.
- Réouverture du camping, aucun problème il faut seulement attendre quelles seront les consignes sanitaires relatives au covid 19.
- Pas de cantine pour les écoliers jusqu'aux grandes vacances.
- Fêtes votives : pas d'info à ce jour.
- Téléphonie : enfin l'antenne est en fonctionnement, faire un point avec FREE pour savoir si les réglages sont terminés.

Tous les sujets étant épuisés Monsieur le Maire clôture la séance à 22h00.